



ACTUALITÉS FONCTIONNELLES

CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ - COVID - 19

L'ensemble des services nationaux du SNE et du portail grand public sont maintenus durant la période de confinement.

Nous vous tenons informés si des impacts plus importants sur les activités et le projet SNE se présentent.



Création & renouvellement des demandes de logement social

Activité du PGP – création & renouvellement

- Un fort transfert des actions de créations et de renouvellements des demandes vers le PGP est à noter sur le mois d'avril, à mettre en regard de la fermeture des guichets enregistreurs en confinement.

Clubs Utilisateurs – USH

Deux clubs utilisateurs se tiendront le **27 et le 28 mai**, afin de répondre et approfondir, les besoins des guichets enregistreurs remontés lors du précédent club utilisateurs SNE

- **Club 1** : La mise en place des critères de priorisation le **27/05/2020**
- **Club 2** : L'amélioration du module de recherche multicritères du SNE le **28/05/2020**

CERFA V4 - ZOOM SUR LES COLOCATAIRES

- **Les colocataires ne seront plus codemandeurs** et devront chacun disposer d'une demande de logement social.
 - **Afin de faciliter le rapprochement des demandes, un webservice** permettra de rechercher les numéros uniques des colocataires à partir des informations renseignées dans la rubrique « colocataire ». Cette rubrique permet d'indiquer les noms, prénoms, civilité et NIR des colocataires.
- **Un protocole de création des demandes individuelles en V4 des colocataires à partir des demandes communes V3** sera proposé. Celui-ci explique comment respecter le souhait de colocation en fonction de la version du cerfa déposé et de la version du SI bailleur.
- Il sera également proposé, un protocole d'instruction des demandes de colocation en V4



ACTUALITÉS TECHNIQUES

SEMINAIRE DES EDITEURS DE LOGICIELS

Le deuxième séminaire des éditeurs de logiciels est prévu pour le 29 mai

Le séminaire traitera en particulier :

- La version définitive du **cahier des charges des interfaces V3 bis** publiée sur le site des professionnels le **19 mai**
- Les modifications apportées au cahier des charges des interfaces V4 et aux règles de cohabitation

Le séminaire sera également l'occasion d'aborder de nouveau la problématique de la **gestion des colocataires** pour répondre aux dernières interrogations des éditeurs.

PUBLICATION DU CAHIER DES CHARGES DES INTERFACES V3 BIS

Le cahier des charges des interfaces V3 bis est sur le site des professionnels le 19 mai

Suite au séminaire des éditeurs du **28 avril**, le cahier des charges des interfaces a été adapté aux besoins remontés par les éditeurs.

• **Le document intègre les contrôles suivants :**

- le contrôle du NIR pour la création de la demande, création d'une demande suite à une séparation et le renouvellement
- L'unicité du conjoint, marié, pacsé
- La ressource mensuelle obligatoire
- Les ressources en double
- La suppression de l'identifiant temporaire.



Le cahier des charges des interfaces est accessible via le lien : <http://sne.info.application.logement.gouv.fr/cahier-des-interfaces-pour-la-demande-cdc-a531.html>

Une amélioration de la communication avec les éditeurs de logiciel est en cours !

Nous vous invitons à prendre contact avec nous : demande-unique@developpement-durable.gouv.fr

